

COMPTE RENDU DU 20 MAI 2014

1. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 avril 2014**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 avril 2014.

2. **Finances**

a. Approbation des comptes de gestion et administratifs 2013 budget commune, assainissement et lotissement de l'olivier

Après présentation des budgets par le Maire, Loïc Nault, André Coquelin, 1^{er} adjoint, a reçu à l'unanimité l'approbation des comptes administratifs 2013 pour les 3 budgets.

b. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 : budget commune, assainissement,

Pour le budget commune : l'excédent de fonctionnement est affecté en totalité en investissement soit 168 964,78 €.

Pour le budget assainissement : L'excédent de fonctionnement est de 70 561,69 €. 57 678,08 € sont réaffectés en investissement, et 12 883,61 € sont reportés en fonctionnement.

c. Approbation du budget supplémentaire (commune et assainissement)

Un budget supplémentaire a été voté, comprenant les restes à réaliser et les reports du compte administratif.

Pour le budget commune :

Budget primitif + Budget supplémentaire :

- En fonctionnement : 1 136 855,00 €
- En investissement : 1 467 092,47 €

Pour le budget assainissement :

Budget primitif + Budget supplémentaire :

- En fonctionnement : 180 351,61 €
- En investissement : 235 974,69 €

Les budgets supplémentaires ont été approuvés à l'unanimité.

3. **Assainissement : Chemin secteur du lotissement du Bois Joli**

Des travaux sont engagés pour réhabiliter le chemin.

4. **Voirie : Convention SYDEV/Commune pour les travaux d'éclairage public (parking Foyer rural)**

Une convention est à signer entre le SYDEV et la commune pour un montant de 1 181 € concernant des travaux neufs d'éclairage au parking du foyer rural.

Le conseil municipal autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer la convention entre le Sydev et la commune pour un montant de 1 181 €

5. **Administration générale**

- Jury d'assises : liste préparatoire des jurés pour l'année 2015

Un tirage au sort a été effectué pour composer la liste préparatoire annuelle du jury criminel de la cour d'assises du département de la Vendée.

Ce tirage au sort est effectué par le conseil municipal de l'Aiguillon sur Vie, mais regroupe les communes de Landevieille et la Chaize Giraud.

9 noms ont été tirés au hasard sur les listes électorales des 3 communes.

6. **Questions diverses**

- Vendée Eau : mare pédagogique

Vendée Eau propose à la commune d'entretenir dans un but pédagogique et à leurs charges la mare située à côté de la mairie.

Le conseil municipal est d'accord pour ce projet.

La séance est levée à 23 heures trente

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et art.2121-11 du CGCT

Le Maire,
Loïc NAULET



Le secrétaire de séance,
Alexandra RABILLE